

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires	I.1 Numéro du document FR-BIO-01.250-0068653.2023.003			I.2 Type d'Opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom GAEC DE LA SEMILLA Adresse 80 grande rue 25300 Les Fourgs Pays France Code ISO FR			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité ECOCERT FRANCE (FR-BIO-01) Adresse B.P. 47 , 32600, L'Isle-Jourdain Pays France Code ISO FR		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Production • Préparation • Distribution / Mise sur le marché					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux Méthode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
	I.7 Date, lieu Date 20 octobre 2023 02:46:27 +0200 CEST Lieu L'Isle-Jourdain (FR)		Nom et signature ECOCERT FRANCE	I.8 Validité Certificat valable du 04/10/2023 au 31/03/2025		

DÉLIVRÉ

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Champignon: Autres champignons	Biologique
	Champignon: Champignons séchés	Biologique
	Chocolat et pâte à tartiner: Chocolat au lait aux fleurs, noisette, noisette-sésame, graines de courge	Biologique
	Chocolat et pâte à tartiner: Chocolat noir au piment, au cumin, à la noisette, aux fleurs	Biologique
	Concentrés et exhausteurs de goût: Sel aux plantes diverses	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Autres baies et petits fruits	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Cassis	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Cerise	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Confitures divers	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Fraise	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Framboise	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Fruit à pépin et noyau (autres)	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Gelées de menthe, sapin et de pissenlit	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Raisin de cuve	Biologique
	Huiles et graisses végétales: Huile pimentée	Biologique
Infusion d'herbes et de fruits: Infusions et tisanes diverses	Biologique	
Liqueur et spiritueux: Boisson apéritive distillé (viaduc, antidote)	Biologique	
Liqueur et spiritueux: Boissons spiritueuses à base d'absinthe	Biologique	
Liqueur et spiritueux: Eau de vie de cynorrhodon, de sapin, de fraise	Biologique	
Liqueur et spiritueux: Gin	Biologique	
Liqueur et spiritueux: La pioche	Biologique	
Liqueur et spiritueux: Liqueur d'églantine, d'absinthe, fraise, sapin, menthe, myrtille	Biologique	
Liqueur et spiritueux: Vodka	Biologique	
Légume et légume préparé: Autres légumes	Biologique	
Légume et légume préparé: Maraichage diversifié	Biologique	
Plante aromatique et médicinale: Autres plantes aromatiques ou médicinales	Biologique	
Plats cuisinés salés: Courgettes aigre doux, cornichon aigre doux, chutney aux légumes, écailleux à l'huile	Biologique	
Plats cuisinés salés: Légumes au vinaigre	Biologique	
Plats cuisinés salés: Tresse d'ail fumé	Biologique	
Prairies, landes et pâturages: Prairie permanente	Biologique	
Prairies, landes et pâturages: Pâturages	Biologique	
Sauces et autres assaisonnements salés: Pesto : ail des ours	Biologique	
Sauces et autres assaisonnements salés: Pétales séchés, ortie-coriandre	Biologique	
Sirops: Sirop divers	Biologique	
Sucre, mélasse et sirop: Sucre, huile	Biologique	
Vinaigres: Vinaigre aromatisé	Biologique	
II.2 Quantité de produits		
II.3 Informations sur les terres		
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs		
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées		
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant		

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848	II.9 Autres informations
	Nom de l'organisme d'accréditation COFRAC Hyperlien vers le certificat d'accréditation https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0035.pdf	Seule la version électronique du certificat disponible au lien suivant : [https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/directory/publication/organic-operator/index] fait foi.

DÉLIVRÉ